Fonds de soutien et de modernisation

Entreprise créée en 2020 / 25 employés Industrie alimentaire / 1 site

La mesure

Le Fonds de soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie vise à soutenir les projets d'investissement industriel dans 6 secteurs stratégiques : l'aéronautique, l'automobile, le nucléaire, l'agro-alimentaire, la santé, l'électronique et les intrants essentiels de l'industrie. Dans ce cadre, 100 millions d'euros du fonds sont consacrés à l'agro-alimentaire afin de favoriser l'autonomie et la résilience du secteur.

La belle histoire

Le groupe familial Jouault, fondé en 1990 dans le Morbihan, fabrique des produits alimentaires intermédiaires pour l'industrie des plats cuisinés, comme des fromages retexturés ou encore des poudres techniques transformables en desserts, fromages ou confitures. Le groupe compte actuellement 70 salariés, dont une partie travaille au sein du département de recherche et développement, qui conçoit des ingrédients adaptés au stockage et à la cuisson des différents aliments.

En 2019, les chercheurs du groupe ont commencé à élaborer des recettes d'aliments vegan semblables à de la charcuterie (jambon, rillettes, chorizo), à partir de fibres, de protéines et d'arômes végétaux. L'usine de fabrication de cette nouvelle marque, Kokiriki, a ouvert le 1er janvier 2021 à Pontchâteau, en Loire-Atlantique. Ses produits seront vendus en grande surface et à l'export dès l'été 2021.

L'investissement de 3 millions d'euros est soutenu à hauteur de 600 000 euros par le plan France Relance. Il couvre l'achat du bâtiment et du matériel, leur mise aux normes d'hygiène et de traçabilité, ainsi que l'embauche et la formation du personnel. Kokiriki prévoit de recruter 25 salariés en 2021, et 25 autres en 2022.



Témoignage

Charlotte Jouault

Présidente

"L'aide du plan France Relance a été déterminante : elle nous a permis d'acheter le bâtiment de Pontchâteau et de rassurer les banques sur notre plan de financement. Elle a été un déclic pour aller plus vite et plus loin."

Pour bénéficier de cette mesure

